



ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

INFO ALLIANCE Spécial Élections 29 mars 2014

Bon printemps! Et cela même si on se croirait encore en hiver!

Vous retrouverez dans cet INFO :

- 1- Position de Québec solidaire
- 2 -Texte
- 3 – Information sur le site

1- Position Québec Solidaire

Voici la réponse de Québec Solidaire à nos deux interrogations « *Nous voulons connaître l'engagement de votre parti concernant la mise sur pied d'une Table de travail avec le gouvernement et l'amélioration des rentes de retraite des retraitées et retraités des secteurs public et parapublic afin d'assurer la protection de leur pouvoir d'achat* » Mme Dumas nous a transmis la position de Québec Solidaire le 28 mars dernier rédigée par M. Pierre-Paul St-Onge. Le fichier ci-joint vous dévoilera le contenu de cette lettre.

2- Déclaration du 2 avril 2014

Notre association AAR appuiera cette déclaration, envoyée par le président d'Espace 50, M. Jean Carette, puisqu'elle concerne les conditions de vie des personnes âgées et qu'elle fait mention de retraite décente et favorise les rentes de retraite à prestations déterminées.

Déclaration du 2 avril 2014 : [**LES AÎNÉS ONT DROIT À LA VIE ET À LA SÉCURITÉ**](#)

Nous sommes des aînés toujours actifs, toujours citoyens à part entière. Comme tout le monde, nous suivons avec attention la présente campagne électorale, les programmes et les engagements des partis et des candidats.

Après plusieurs semaines de campagne, nous sommes inquiets de constater qu'on ne parle que peu des aînés, de leurs conditions de vie, de leurs revenus et de leurs besoins prioritaires, sauf pour en déplorer la charge pour les finances de l'État et pour les contribuables. Personne ou presque n'évoque l'avenir des personnes retraitées et la lutte à la pauvreté chez les femmes âgées.

Nous sommes choqués devant toutes les manipulations de l'opinion qui visent à diviser la population et à inventer des boucs émissaires, d'une génération à l'autre, ou entre actifs et inactifs.

Loin d'être l'effet du hasard, la pauvreté d'une majorité d'aînés, en particulier des femmes, est bien le résultat d'un partage inéquitable de la richesse produite dans l'un des pays les plus prospères de la planète. Depuis des années, les restrictions et les

coups de services s'attaquent à la condition sociale des aînés et portent atteinte à leurs droits et parfois même à leur vie.

Qu'on en juge :

- Au Québec, 34,6% des hommes et 60,4% des femmes de soixante-cinq ans et plus disposent d'un revenu total de moins de 19 000 \$ par an ; la plus grande part de ces sommes correspond à des épargnes individuelles ou collectives ;
- 57% des femmes et 44% des hommes de soixante-cinq ans et plus reçoivent en totalité ou en partie le Supplément de revenu garanti (SRG), réservé aux plus démunis.

Qu'on songe aussi :

- à l'impossibilité d'accumuler des épargnes suffisantes à travers les REER;
- à l'absence de régimes complémentaires de retraite pour plus de 50% des travailleurs et à la rareté croissante des régimes à prestations déterminées qui garantissent les montants des retraites futures, au profit de régimes à cotisations déterminées qui font porter tout le risque aux salariés cotisants;
- à la désindexation partielle mais régulière des régimes de retraite des employés de l'État et des municipalités et de ses conséquences sur le pouvoir d'achat et sur l'intégration sociale des aînés;
- aux manipulations démagogiques et au chantage de certains élus municipaux contre les avantages durement gagnés de leurs employés, après avoir bénéficié ou imposé des congés de cotisation;
- au manque criant de services à domicile, à l'épuisement des proches aidants bénévoles;
- au manque de logements abordables et de développements sociaux intégrant les difficultés et les incapacités de certains aînés.
-

Qu'on évoque enfin :

- le délaissement à des réseaux d'établissements privés des aînés plus aisés des classes moyennes dans des conditions de sécurité et de légalité de baux souvent contestables;
- l'introduction de méthodes industrielles d'organisation du travail dans les services et soins à domicile et dans les CHSLD qui pénalisent les usagers;
- l'échec de la réforme du réseau de santé entamée voici dix ans et qui n'a fait qu'aggraver l'abandon des aînés vulnérables sur des listes d'attente bureaucratiques inutiles;
- les multiples abus et négligences contre les aînés et leur dignité dans les établissements de long séjour, publics et privés;
- le report indécent de la loi sur l'aide médicale à mourir.

Cinquante ans après la première Révolution tranquille, il est urgent de réfléchir et d'agir ensemble pour bâtir un nouveau contrat social entre les générations, sur la base des valeurs de solidarité, d'égalité, de justice et assurant une politique globale du vieillissement et des retraites. C'est l'avenir de tous qui est ici en jeu.

Nous appelons

- les groupes d'aînés à appuyer cette déclaration citoyenne en faveur de la défense des droits de tous et de toutes, jeunes et moins jeunes, face aux attaques répétées et à venir contre les aînés d'aujourd'hui et de demain;
- le gouvernement qui sera élu en avril à se mettre à l'écoute réelle des citoyens aînés et à prendre les mesures qui s'imposeront pour assurer un avenir plus juste et plus solidaire à toute la population.
-

Premiers signataires à ce jour (27 mars 2014) :

Espaces 50 plus

Regroupement des Syndicalistes à la retraite

AQDR Nationale

3. Information

Vous retrouvez aussi cet Info Alliance sur notre site :

www.alliancedesassociationsderetraites.org/